

CONTACTS DE L'ANCT

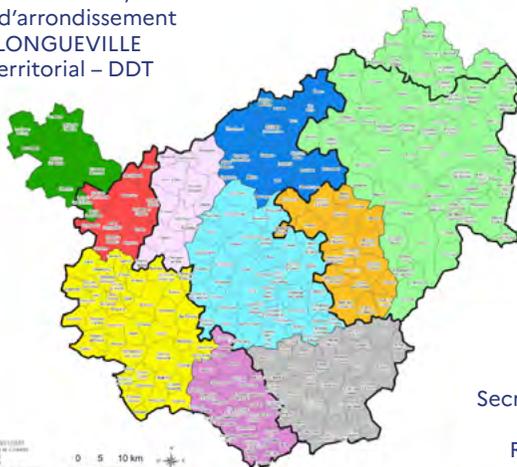
DANS LE DÉPARTEMENT

Délégué territorial de l'ANCT Étienne DESPLANQUES, Préfet de la Corrèze

Délégués territoriaux adjoints Jean-Luc TARREGA, Secrétaire général de la préfecture
Marion SAADÉ, Directrice départementale des territoires

ARRONDISSEMENT DE BRIVE-LA-GAILLARDE

Jacques RANCHÈRE,
Sous-préfet d'arrondissement
Damien LONGUEVILLE
Référént territorial – DDT



ARRONDISSEMENT D'USSEL

Catherine MERCKX
Sous-préfète d'arrondissement
Philippe MARCOU,
Référént territorial – DDT

ARRONDISSEMENT DE TULLE

Jean-Luc TARREGA,
Secrétaire général de la préfecture
Karine MOULIS
Référént territoriale – DDT

Secrétariat de la délégation locale de l'ANCT

Claire QUELIN, Cheffe de bureau – Bureau de l'appui territorial, Préfecture de la Corrèze
Damien LONGUEVILLE, Chef de mission conseil territorial, DDT 19



Vous pouvez saisir la délégation locale à l'adresse mail suivante :
pref-anct@correze.gouv.fr

Retrouvez les acteurs de l'ingénierie présents en Corrèze pouvant vous accompagner dans vos projets : www.correze.gouv.fr/Services-de-l-Etat/Delegation-territoriale-de-l-agence-nationale-de-la-cohesion-des-territoires-ANCT



Tous les appels à projets portés par l'ANCT, ainsi que d'autres aides, sont disponibles sur le portail aides-territoires.beta.gouv.fr. Cette plateforme centralise des centaines de dispositifs et permet de cibler les dispositifs selon les thématiques de vos projets.

AGENCE NATIONALE DE LA COHÉSION

DES TERRITOIRES

Outils de développement
des territoires

Mobilité

Revitalisation

Coordination avec les
programmes nationaux

Soutien aux petites villes

POINT D'ENTRÉE UNIQUE

Projets de
territoire



Accès au
numérique

Subsidiarité

Soutien au développement
économique

Mobilisation au service des
territoires en difficulté

Accès aux services publics

Point d'entrée unique pour les territoires et leurs projets, l'ANCT intervient pour les accompagner selon leurs besoins :

- Dans un **accompagnement de projet sur-mesure** grâce aux compétences en ingénierie présentes aux niveaux local et national,
- Dans le cadre des **programmes et des appels à projets** territorialisés,
- Dans l'élaboration de **pactes territoriaux** (diagnostics et plans d'action).

LES PROGRAMMES DE L'ANCT

DANS LE DÉPARTEMENT

ACTION COEUR DE VILLE

Brive-la-Gaillarde et Tulle sont engagées dans la démarche de revitalisation depuis 2018 et ont signé une Opération de Revitalisation du Territoire.

PETITES VILLES DE DEMAIN

Argentat, Arnac-Pompadour - Lubersac, Beaulieu-sur-Dordogne - Beynat - Meyssac, Bort-les-Orgues - Neuvic, Chamberet - Treignac, Égletons, Ussel - La Courtine (23) et Uzerche soit 13 communes en Corrèze.

8 Opérations de Revitalisation du Territoire signées sur 9.

VILLAGES D'AVENIR

29 communes ont été retenues lors de la première vague : Auriac, Bellechassagne, Chamboulive Chanteix, Chavanac, Corrèze, Eygurande, Gimel-les-Cascades, Hauteffage, Lagraulière, Lapeau, Merlines, Meymac, Millevaches, Monceaux-sur-Dordogne, Orliac-de-Bar, Peyrelevade, Pierrefitte, Saint-Clément, Saint-Germain-Lavolps, Saint-Merd-les-Oussines, Saint-Privat, Saint-Rémy, Saint-Salvador, Saint-Setières, Servières-le-Château, Sornac, Tarnac et Toy-Viam

FRANCE SERVICES

Au 1er mars 2024, 23 France Services sont labellisées en Corrèze (Allasac, Arnac-Pompadour, Ayen, Bort-les-Orgues, Brive-Tujac (QPV), Bugeat, Chamberet, Corrèze, Espagnac, Mansac, Marcillac-la-Croisille, Meymac, Monceaux-sur-Dordogne, Neuvic, Noailles, Perpezac-le-Noir, Peyrelevade, Sainte-Féréole, Sainte-Fortunade, Saint-Privat, Saint-Ybard, Seilhac et Vignols).

NEW DEAL MOBILE

Depuis le lancement du « New Deal » mobile, 34 sites ont été identifiés en Corrèze : A ce jour, 20 pylônes sont en services et 14 sont en cours de mise en service.

TERRITOIRES D'INDUSTRIE

Le territoire d'industrie « Bassin de Brive-Périgord » est à cheval sur deux départements, Corrèze et Dordogne. Il est composé de 8 EPCI et concerne pour la Corrèze les agglomérations de Brive et Tulle.

AUTRES PROGRAMMES

7 territoires ont été accompagnés dans la réalisation de leur CRTE. De nombreux territoires et projets ont été retenus lors des différents appels à projets (ingénierie, mobilités, investissements...) du plan Avenir montagnes, doté de 650 M€. D'autres programmes sont mis en place comme Destination France consacré au tourisme et des programmes de soutien à la réimplantation de commerce en milieu rural.

ORGANISATION

DE LA DÉLÉGATION DE L'ANCT

EN CORRÈZE

ORGANISATION LOCALE DE L'ANCT - NIVEAU DÉPARTEMENTAL

Délégué territorial de l'ANCT - Préfet de département
Délégués territoriaux adjoints - Secrétaire général de la préfecture et directrice départementale des territoires

Secrétariat local de l'ANCT, assuré par les services de la préfecture et de la DDT

VOLET OPÉRATIONNEL

Comité technique

Services de l'État dans le département

1 réunion par mois

Équipes projets transversales pour chaque programme développé par l'ANCT.

VOLET PARTENARIAL

Comité local de cohésion des territoires

Tous les partenaires locaux des programmes de l'ANCT (ANRU, ANAH, ADEME, CEREMA, Banque des Territoires, ADM, EPF conseils départemental et régional...).

1 réunion par semestre

RESSOURCES

ANCT – niveau national
Possibilité d'apport d'ingénierie, et de réponses sur certaines thématiques.
Animation de réseaux.

ANCT – niveau régional
Organisation de la conférence régionale des financeurs
Coordination de certains programmes et animation de réseaux.